



Assemblée générale

Distr. générale
3 juillet 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Point 106 de la liste préliminaire*

Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

Rapport du Secrétaire général

1. Au paragraphe 8 de sa résolution 61/104, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'établir, en consultation avec la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, un rapport sur les efforts faits par les États qui ont ratifié le Traité pour parvenir à l'universalisation de cet instrument et sur la possibilité de fournir aux États qui en font la demande une assistance concernant les procédures de ratification, et de lui présenter ce rapport à sa soixante-deuxième session.

2. Le présent rapport est présenté en application du paragraphe susmentionné. On trouvera en annexe des renseignements sur la question communiqués par la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires.

* A/62/50.



Annexe

Rapport sur les actions engagées par les États pour parvenir à l'universalisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires^a (juin 2006-mai 2007)

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
1. Niveau bilatéral			
1 a) Activités relatives aux États de l'annexe 2			
Argentine	Juin 2006-mai 2007	L'Argentine a régulièrement rappelé aux États de l'annexe 2 qui n'avaient pas encore ratifié le Traité qu'ils devaient procéder à cette ratification afin de promouvoir l'entrée en vigueur rapide de l'instrument.	
Australie	Juin 2006	En sa qualité de coordonnateur de la mise en œuvre de l'article XIV, l'Australie a exhorté l'Indonésie à ratifier le Traité dès que possible, en faisant valoir que, en tant qu'État de l'annexe 2, l'Indonésie avait un rôle spécial à jouer au service de l'entrée en vigueur de cet instrument.	
	Juin 2006	En sa qualité de coordonnateur de la mise en œuvre de l'article XIV, l'Australie a aidé le Représentant spécial des États ratifiants (Représentant spécial de la Conférence convoquée en application de l'article XIV) à organiser la série de rencontres qu'il a eues avec des représentants permanents à Vienne (dont celui du Pakistan) afin de demander la signature et/ou la ratification du Traité.	
	Septembre 2006	En sa qualité de coordonnateur de l'article XIV, l'Australie a aidé le Représentant spécial des États ratifiants (Représentant spécial de la Conférence convoquée en application de l'article XIV) à prendre contact avec certains États de l'annexe 2 non ratifiants (Égypte et République islamique d'Iran), pour les encourager à procéder à cette ratification en marge de l'Assemblée générale.	

^a Notamment les activités déjà menées à bien (c'est-à-dire qui ne sont ni en cours ni prévues) et qui visaient à promouvoir l'entrée en vigueur du Traité.

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Brésil	Juin 2006-mai 2007	Le Brésil a périodiquement rappelé aux États de l'annexe 2 qui n'avaient pas encore ratifié le Traité qu'il importait d'aller de l'avant avec la ratification et de promouvoir l'entrée en vigueur immédiate de cet instrument.	
Canada	Octobre 2006	À la suite de l'annonce de son essai nucléaire par la République populaire démocratique de Corée, le Ministre canadien des affaires étrangères a publié un communiqué indiquant que le Canada était profondément préoccupé et considérait l'essai annoncé comme un geste de provocation inadmissible.	
France	Juin 2006-mai 2007	La France a conduit des discussions régulières avec les États de l'annexe 2 qui n'ont pas encore signé ou ratifié le Traité. Lors de ces échanges, elle n'a pas manqué une occasion de souligner l'importance qu'elle attachait à l'entrée en vigueur du Traité, ainsi qu'elle l'a fait notamment lors d'un atelier sur la promotion de la résolution 1540 (2004) tenu en mai 2007 en Indonésie.	
Allemagne	Juin 2006-mai 2007	Dans le cadre de ses contacts bilatéraux – le plus souvent au niveau ministériel –, l'Allemagne a soulevé la question de la signature et de la ratification du Traité avec tous les États de l'annexe 2.	
	Janvier-mai 2007	Au moment où elle exerçait la présidence de l'Union européenne, l'Allemagne a lancé et poursuivi des démarches au niveau des ambassadeurs afin de promouvoir le Traité auprès des 10 États de l'annexe 2 qui ne l'avaient pas encore signé et/ou ratifié.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Italie	Juin 2006-mai 2007	À la faveur de ses contacts bilatéraux avec les États de l'annexe 2 qui n'avaient encore ratifié le Traité, l'Italie a insisté sur l'importance de l'entrée en vigueur de cet instrument, rendue d'autant plus urgente depuis que la République populaire démocratique de Corée a annoncé qu'elle avait procédé à un essai nucléaire.	
Japon	Juin 2006-février 2007	Dans le cadre de ses consultations bilatérales, le Japon a exhorté les États de l'annexe 2 qui n'avaient pas encore ratifié le Traité, tels que l'Égypte, l'Inde, la République islamique d'Iran, Israël et le Pakistan, à le faire dès que possible.	
	Février 2007	Le Japon a invité une délégation colombienne conduite par le Président de la Commission des affaires étrangères du Sénat de Colombie à visiter les installations du Système de surveillance internationale implantées sur son sol et à s'entretenir avec les autorités japonaises compétentes.	
	Avril 2007	En prévision de la première session du Comité préparatoire de la Conférence 2010 des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, tenue à Vienne du 30 avril au 11 mai 2007, le Japon a exhorté les États de l'annexe 2 à ratifier le Traité dès que possible s'ils ne l'avaient pas encore fait.	
Nouvelle-Zélande	Juin 2006-mai 2007	À l'occasion de ses contacts bilatéraux, la Nouvelle-Zélande a encouragé les États, dont les États de l'annexe 2, à ratifier le Traité s'ils ne l'avaient pas encore fait.	
	Juin 2006-mai 2007	Le Ministre néo-zélandais des affaires étrangères a publié un communiqué de presse pour saluer la ratification du Traité par le Viet Nam.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Qatar	Juin 2006-mai 2007	Le Qatar n'a négligé aucun effort pour engager tous les États (dont les États de l'annexe 2) à signer ou ratifier le Traité s'ils ne l'avaient pas encore fait, de manière à combler une importante lacune dans le régime international de désarmement et de non-prolifération.	
Fédération de Russie	Juin 2006-mai 2007	À la faveur de ses contacts bilatéraux avec les États de l'annexe 2 qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité, la Fédération de Russie a constamment réitéré la nécessité de remédier à cette situation sans plus attendre.	
Ukraine	Octobre 2006	À la suite de l'annonce de son essai nucléaire par la République populaire démocratique de Corée, l'Ukraine, en sa qualité de Président de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) a fait, les 6 et 9 octobre 2006 respectivement, deux déclarations adressant des messages très fermes à la République populaire et lui demandant instamment de : a) s'abstenir de procéder à tout essai nucléaire; b) exercer à l'avenir la plus grande retenue afin d'éviter de prendre des initiatives susceptibles d'avoir des répercussions internationales considérables; c) revenir à ses obligations au titre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et d) signer et ratifier sans attendre le Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires.	
	Octobre 2006	Profitant de l'annonce de son essai nucléaire par la République populaire démocratique de Corée, l'Ukraine, en sa qualité de Président de la Commission préparatoire de l'OTICE, a appelé tous les États (y compris les États de l'annexe 2) à exercer la plus grande retenue et à continuer d'appliquer le moratoire sur les explosions expérimentales d'armes nucléaires et autres explosions nucléaires.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Juin 2006-mai 2007	Le Royaume-Uni a maintenu des contacts bilatéraux réguliers avec tous les États de l'annexe 2 et a continué de saisir toutes les occasions appropriées lors de ces contacts pour promouvoir le Traité et souligner l'importance que le Royaume-Uni attache à son entrée en vigueur rapide; c'est ainsi que le Royaume-Uni a soulevé la question de la ratification du Traité de manière officielle avec l'Indonésie (juin 2006) et avec Israël (novembre 2006).	
1 b) Activités relatives aux États ne figurant pas à l'annexe 2			
Australie	Juin 2006	En sa qualité de coordonnateur de l'article XIV, l'Australie a apporté son appui au Représentant spécial de la Conférence convoquée en application de l'article XIV en organisant des rencontres avec les Représentants permanents de Cuba, de la République dominicaine et du Guatemala, afin qu'ils insistent auprès de leur gouvernement respectif sur la nécessité de signer et/ou ratifier le Traité.	
	Juin-juillet 2006	Le Haut-Commissaire de l'Australie à Port of Spain a écrit aux Ministres des affaires étrangères de plusieurs pays (Bahamas, Barbade, Dominique, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Trinité-et-Tobago), en demandant à leurs gouvernements de signer et/ou ratifier le Traité dès que possible.	
	Juillet 2006	Le Haut-Commissaire de l'Australie à Honiara a vivement engagé le Gouvernement des Îles Salomon à ratifier le Traité.	
	Septembre 2006	En sa qualité de coordonnateur de l'article XIV, l'Australie a aidé le Représentant spécial de la Conférence convoquée en application de l'article XIV à faire des démarches auprès d'un certain nombre d'États non ratifiants ne figurant	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		pas à l'annexe 2 (Brunéi Darussalam, Dominique, Guinée, Iraq, Mozambique, Myanmar et Saint-Vincent-et-les-Grenadines) pour les exhorter à ratifier le Traité en marge de l'Assemblée générale.	
	25-28 février 2007	En sa qualité de coordonnateur de l'article XIV, l'Australie a aidé le Représentant spécial de la Conférence convoquée en application de l'article XIV à organiser sa visite en Malaisie afin d'exhorter le Gouvernement malaisien de ratifier le Traité.	
France	Juin 2006-mai 2007	La France a eu des échanges de vues réguliers avec des États ne figurant pas à l'annexe 2 qui n'ont pas encore signé ou ratifié le Traité. Au cours de ces entretiens, elle n'a jamais manqué de rappeler l'importance qu'elle attache à l'entrée en vigueur de cet instrument.	
Allemagne	Juin 2006-mai 2007	Lors de ses contacts bilatéraux – fréquemment au niveau ministériel –, l'Allemagne a soulevé la question de la signature et de la ratification du Traité avec un grand nombre d'États ne figurant pas à l'annexe 2.	
	Janvier-mai 2007	Au moment où elle exerçait la présidence de l'Union européenne, l'Allemagne a engagé et poursuivi au niveau des ambassadeurs des démarches afin de promouvoir le Traité auprès de 46 États ne figurant pas à l'annexe 2 qui ne l'ont pas encore signé et/ou ratifié.	
Nouvelle-Zélande	Juin 2006-mai 2007	Dans le cadre de ses contacts bilatéraux, la Nouvelle-Zélande a encouragé les États ne figurant pas à l'annexe 2 à ratifier le Traité s'ils ne l'avaient pas encore fait.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Qatar	Juin 2006-mai 2007	Le Qatar n'a épargné aucun effort pour exhorter tous les États ne figurant pas à l'annexe 2 à signer ou ratifier le Traité s'ils ne l'avaient pas encore fait, de manière à combler une importante lacune dans le régime international de désarmement et de non-prolifération.	
Ukraine	Octobre 2006	Profitant de l'annonce de son essai nucléaire par la République populaire démocratique de Corée, l'Ukraine, en sa qualité de Président de la Commission préparatoire de l'OTICE a appelé tous les États (y compris les États de l'annexe 2) à exercer la plus grande retenue et à continuer de respecter le moratoire sur les explosions expérimentales d'armes nucléaires et autres explosions nucléaires.	
	Juin 2006-mai 2007	Dans le cadre de ses contacts bilatéraux avec l'Arménie, la Bosnie-Herzégovine et la Moldova ^b , l'Ukraine a soulevé à de multiples reprises la question de la ratification du Traité par ces États, de manière que l'universalisation de cet instrument se réalise dans la région géographique d'Europe orientale.	
	Juin-octobre 2006	L'Ukraine s'est particulièrement attachée à aider le Monténégro ^c à mener à bien les procédures nécessaires pour devenir partie au Traité par succession à la suite de sa déclaration d'indépendance et de son admission au sein des Nations Unies.	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Août 2006-mai 2007	Le Royaume-Uni a maintenu des contacts bilatéraux réguliers avec tous les États ne figurant pas à annexe 2, en continuant de saisir toutes les occasions favorables pour promouvoir	

^b La procédure de ratification du Traité s'est achevée le 12 juillet 2006 pour l'Arménie, le 26 octobre 2006 pour la Bosnie-Herzégovine, et le 16 janvier 2007 pour la Moldova.

^c Le Monténégro est devenu partie au Traité par succession le 23 octobre 2006.

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		le Traité et son universalisation, par exemple tout récemment encore au niveau ministériel auprès de Sri Lanka (février 2007).	
2. Niveau multilatéral			
2 a) Mondial			
Australie	20 septembre 2006	L'Australie a coorganisé la réunion ministérielle sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires tenue à New York et a été le coauteur de la Déclaration ministérielle commune adoptée à l'issue de cette rencontre.	Le Ministre australien des affaires étrangères a présidé la réunion et a participé à la conférence de presse qui a suivi. Soixante-douze États se sont associés à la Déclaration ministérielle commune.
	6 décembre 2006	L'Australie s'est portée coauteur d'un projet de résolution intitulé « Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires » que l'Assemblée générale a adopté en tant que résolution 61/104.	
Brésil	6 décembre 2006	Le Brésil a voté en faveur du projet de résolution intitulé « Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires » que l'Assemblée générale a adopté en tant que résolution 61/104.	
Canada	20 septembre 2006	Le Canada a coprésidé (avec l'Australie, la Finlande, le Japon et les Pays-Bas) la réunion ministérielle sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires tenue à New York et a été le coauteur de la Déclaration ministérielle commune adoptée à l'issue de cette rencontre.	Le Ministre australien des affaires étrangères a présidé la réunion et a participé à la conférence de presse qui a suivi. Soixante-douze États se sont associés à la Déclaration ministérielle commune.
	6 décembre 2006	Le Canada s'est porté coauteur d'un projet de résolution intitulé « Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires » que l'Assemblée générale a adopté en tant que résolution 61/104.	
	Juin 2006-mai 2007	Le Canada a accordé la priorité à la mise en place du système de vérification de l'application du Traité et a continué de jouer parmi les États	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		Membres un rôle de premier plan en ce qui concerne la contribution en ressources, matériel et compétences spécialisées au développement du Système de surveillance internationale. Sur les 16 installations accueillies par le Canada, seule une station d'observation des radionucléides reste à construire, et six autres stations devront être homologuées par le Secrétariat technique provisoire. Les données recueillies par la station de Yellowknife, au Canada, ont été décisives pour déterminer la nature de l'explosion intervenue sur le territoire de la République populaire démocratique de Corée le 9 octobre 2006.	
France	Juin 2006-mai 2007	La France n'a manqué aucune occasion de promouvoir l'entrée en vigueur du Traité dans les instances multilatérales compétentes (par exemple, Organisation des Nations Unies, Conférence sur le désarmement, Comité préparatoire de la Conférence 2010 des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires).	
Allemagne	Juin 2006-mai 2007	Chaque fois qu'elle le pouvait, l'Allemagne a plaidé, dans les déclarations publiques de son Ministre des affaires étrangères et dans des déclarations communes, en faveur de l'entrée en vigueur rapide du Traité.	
Italie	20 septembre 2006	L'Italie a participé à la réunion ministérielle sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires tenue à New York et a appuyé la Déclaration ministérielle commune adoptée à l'issue de cette rencontre.	
	12 octobre 2006	L'Italie a organisé une conférence internationale sur les défis du désarmement et de la non-prolifération à l'Institut des études politiques internationales de Milan, au moment de	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		l'annonce de l'essai nucléaire conduit par la République populaire démocratique de Corée. La conférence, à laquelle participaient des représentants de la Commission préparatoire de l'OTICE, de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Agence internationale de l'énergie atomique, s'est penchée sur les options possibles pour renforcer le système multilatéral de non-prolifération et de désarmement et a réaffirmé la nécessité de promouvoir l'entrée en vigueur rapide du Traité.	
	6 décembre 2006	L'Italie s'est portée coauteur d'un projet de résolution intitulé « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », que l'Assemblée générale a adopté en tant que résolution 61/104.	
	14 décembre 2006	L'Italie a organisé une table ronde sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires à Milan, avec la participation du Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'OTICE. Les participants ont souligné la nécessité de poursuivre l'action diplomatique en direction des États qui n'avaient pas encore ratifié le Traité.	
	26 février 2007	L'Italie a parrainé une conférence internationale intitulée « Weapons Threats and International Security: Rebuilding an Unravelling Consensus » qui s'est tenue à New York. Les personnalités et les intellectuels présents ont réaffirmé l'urgente nécessité de l'entrée en vigueur du Traité.	
Jamaïque	Juin 2006-mai 2007	La Jamaïque a appuyé toutes les initiatives prises au niveau mondial pour promouvoir l'entrée en vigueur du Traité et a saisi toutes les occasions qui lui étaient offertes de souligner l'importance de cet instrument comme moyen de parvenir à une paix et à une sécurité durables.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
	6 décembre 2006	La Jamaïque a voté en faveur d'un projet de résolution intitulé « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », que l'Assemblée générale a adopté en tant que résolution 61/104.	
	6 décembre 2006	La Jamaïque a voté en faveur d'un projet de résolution intitulé « Volonté renouvelée de parvenir à l'élimination totale des armes nucléaires », que l'Assemblée générale a adopté en tant que résolution 61/74.	
Nouvelle-Zélande	Juin 2006-mai 2007	Dans ses déclarations nationales à la Commission préparatoire de l'OTICE, la Nouvelle-Zélande a constamment appelé les États à ratifier le Traité s'ils ne l'avaient pas encore fait.	
	8 juillet 2006	Dans un entretien publié par CTBTO Spectrum, le Ministre néo-zélandais du désarmement et du contrôle des armements a réitéré l'importance que la Nouvelle-Zélande attache à l'entrée en vigueur du Traité.	
	6 décembre 2006	La Nouvelle-Zélande s'est employée avec l'Australie et le Mexique à coordonner le projet de résolution intitulé « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », que l'Assemblée générale a adopté en tant que résolution 61/104.	
	20 septembre 2006	La Nouvelle-Zélande a participé à la réunion ministérielle sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires tenue à New York et a appuyé la Déclaration ministérielle commune adoptée à l'issue de cette rencontre.	
	30 avril-11 mai 2007	En tant que membre d'un groupe de 10 pays représentés à Vienne, la Nouvelle-Zélande a corédigé un exposé sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, présenté à la première session du Comité préparatoire de la	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		Conférence 2010 des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, tenue à Vienne. Cet exposé plaidait vigoureusement en faveur d'une entrée en vigueur rapide du Traité.	
Pérou	Juin 2006-mai 2007	Le Pérou a poursuivi les efforts qu'il déploie pour promouvoir l'universalisation du Traité à travers des déclarations publiques et des déclarations communes dans les instances internationales compétentes. Il a souligné l'importance du Traité à l'occasion de plusieurs rencontres multilatérales et en a préconisé l'entrée en vigueur rapide et, à cet égard, a exhorté les États à signer ou ratifier cet instrument s'ils ne l'avaient pas encore fait.	
Qatar	Juin 2006-mai 2007	Le Qatar n'a épargné aucun effort dans les instances internationales pour exhorter tous les États à signer ou ratifier le Traité s'ils ne l'avaient pas encore fait, de manière à combler une importante lacune dans le régime international de désarmement et de non-prolifération.	
	6 décembre 2006	Le Qatar a voté en faveur d'un projet de résolution intitulé « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », que l'Assemblée générale a adopté en tant que résolution 61/104.	
Fédération de Russie	20 septembre 2006	La Fédération de Russie a participé à la réunion ministérielle sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires tenue à New York et a activement appuyé la Déclaration ministérielle commune adoptée à l'issue de cette rencontre.	
	Juin 2006-mai 2007	La Fédération de Russie a appuyé l'initiative visant à convoquer la cinquième Conférence de facilitation de l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires à Vienne les 17 et 18 septembre 2007.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
	6 décembre 2006	La Fédération de Russie a voté en faveur d'un projet de résolution intitulé « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », que l'Assemblée générale a adopté en tant que résolution 61/104.	
	31 août-1 ^{er} septembre 2006	Des représentants de la communauté scientifique russe ont participé au symposium intitulé « CTBT: Synergies with science, 1996-2006 and beyond » organisé à Vienne pour marquer le dixième anniversaire de l'ouverture du Traité à la signature.	
	15-17 mai 2006	Un échange de vues sur l'entrée en vigueur du Traité a eu lieu entre les autorités russes compétentes et le Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'OTICE durant la visite de ce dernier à Moscou.	
Suisse	Juin 2006-mai 2007	La Suisse a souligné, dans toutes les instances internationales compétentes, l'importance que revêt l'entrée en vigueur rapide du Traité.	
Turquie	20 septembre 2006	La Turquie a participé à la réunion ministérielle sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires tenue à New York et s'est associée à la Déclaration ministérielle commune adoptée à l'issue de cette rencontre.	
	6 décembre 2006	La Turquie s'est portée coauteur d'un projet de résolution intitulé « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », que l'Assemblée générale a adopté en tant que résolution 61/104.	
	6 décembre 2006	La Turquie a voté en faveur d'un projet de résolution intitulé « Volonté renouvelée de parvenir à l'élimination totale des armes nucléaires », que l'Assemblée générale a adopté en tant que résolution 61/74.	